Paix au Mali : Les premiers combattants du programme DDR-I enregistrés à Ménaka

MALI

1846

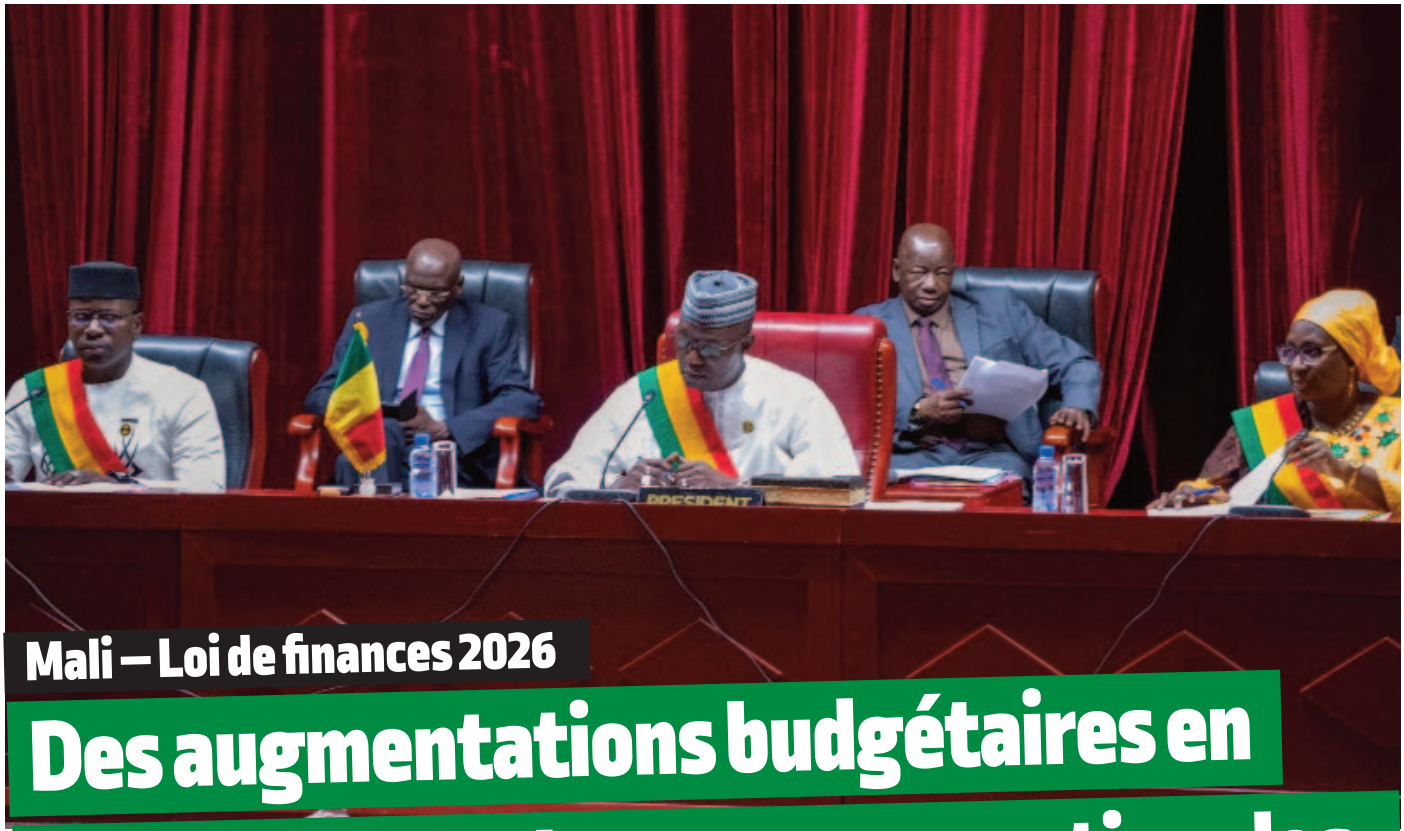
L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 09 DECEMBRE 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali – Loi de finances 2026

Des augmentations budgétaires en décalage avec les urgences nationales



Opérations coup de poing : Les FAMa frappent fort contre les groupes terroristes



AES : Bamako se prépare à accueillir un sommet décisif pour l'avenir du Sahel


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Mali – Loi de finances 2026 : Des augmentations budgétaires en décalage avec les urgences nationales **P.4**

Brèves /

Médias maliens : Bandiougou Danté trace la ligne rouge de la souveraineté **P.9**
Diplomatie : Rencontre entre le Mali et les Philippines pour renforcer leurs liens **P.9**
Justice : Choguel Kokalla Maïga entendu par la Cour suprême **P.10**
Coopération Mali–États-Unis : Le Premier ministre Abdoulaye Maïga reçoit l'Ambassadrice Rachna Korhonen **P.10**
Stratégie nationale de Cyber-sécurité du Mali : Un pas important vers la protection du cyberspace **P.11**
Communication et rédaction : L'INPS consolide la formation de ses agents **P.11**

Actualité /

Opérations coup de poing : Les FAMa frappent fort contre les groupes terroristes **P.13**
Révolution juridique : La Justice militaire ouvre une session sur les nouveaux outils répressifs **P.15**

Politique /

AES : Bamako se prépare à accueillir un sommet décisif pour l'avenir du Sahel **P.18**
Paix au Mali : Les premiers combattants du programme DDR-I enregistrés à Ménaka **P.20**
Lancement officiel de la Carte de l'Investisseur : Un nouvel outil stratégique pour booster l'économie malienne **P.22**

Culture & société /

Crime familial choquant au Zimbabwe : Walter Maponga écope de 15 ans pour viol **P.25**

International /

Tentative de coup d'État au Bénin : Les forces de l'ordre reprennent le contrôle **P.26**
France : Nicolas Sarkozy raconte sa vie en prison dans un livre à paraître **P.27**

Sport /

CAN 2025 sabotée ? La FIFA autorise les clubs européens à retenir les joueurs **P.28**

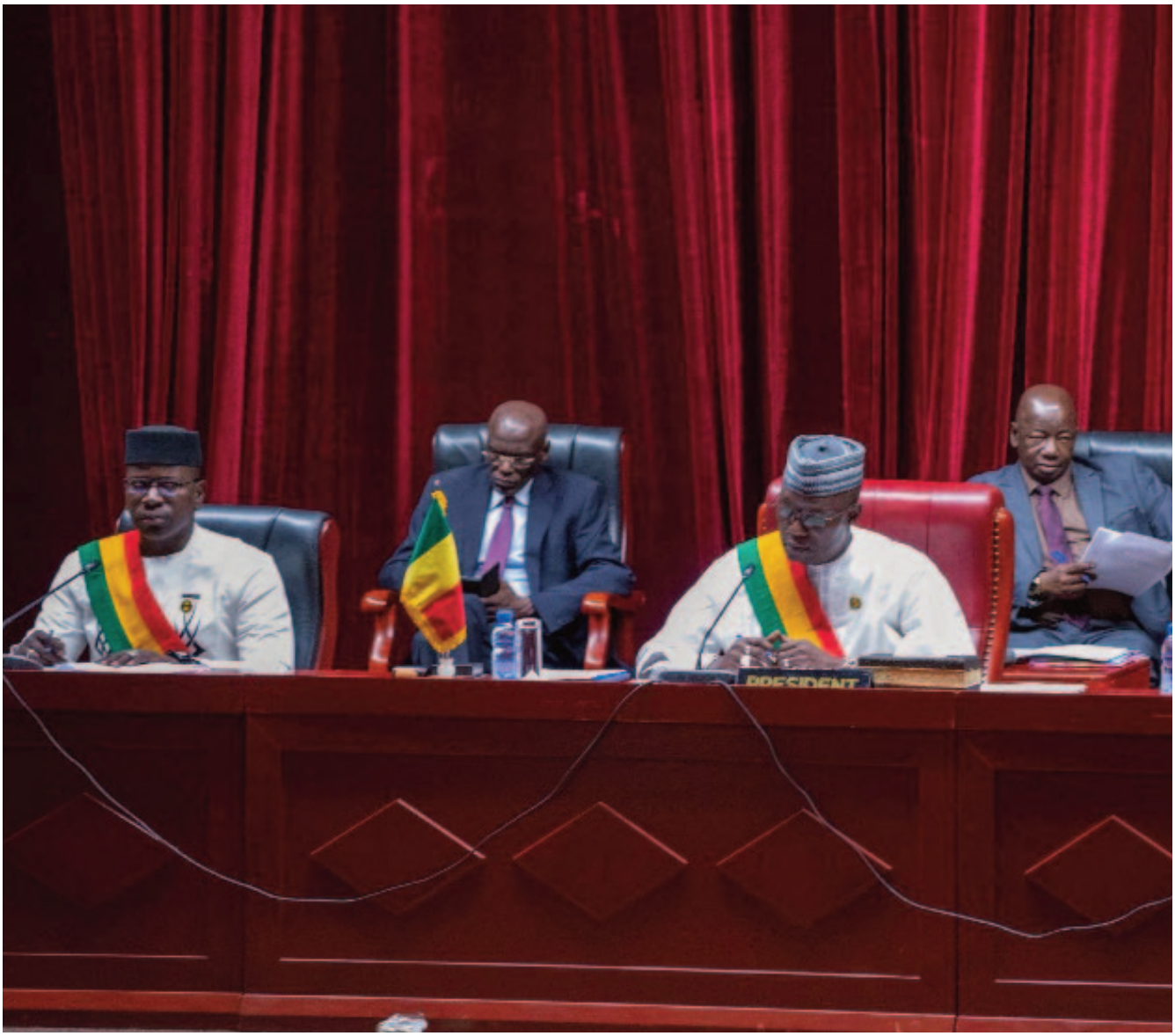
Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Mali – Loi de finances 2026

Des augmentations budgétaires en décalage avec les urgences nationales

Le Conseil National de Transition (CNT) a adopté, ce lundi 8 décembre 2025, la loi de finances pour l'exercice 2026 à l'issue d'une séance plénière présidée par le Général de Corps d'Armée Malick Diaw. Alors que le pays traverse l'une des périodes socio-économiques les plus difficiles de la Transition, le vote unanime (125 voix pour, zéro contre et zéro abstention) suscite de vives interrogations quant aux priorités budgétaires retenues.

La session, consacrée à l'examen de la seconde partie du Projet de Loi de Finances (PLF), a dévoilé une répartition qui, bien qu'ambitieuse sur le papier, s'éloigne des aspirations immédiates de la population. Les budgets des grandes institutions de la République connaissent une hausse notable : la Primature passe de 12,803 milliards FCFA dans la loi rectificative 2025 à 14,413 milliards FCFA pour 2026 ; la Présidence de la République passe de 15,672 milliards à 17,407 milliards FCFA ; et le CNT voit ses ressources grimper de 11,451 milliards à 13,620 milliards FCFA.

Ces augmentations interviennent dans un contexte marqué par un ralentissement économique, une détérioration du pouvoir d'achat et une pression croissante sur les services sociaux de base. Les ménages subissent une inflation persistante, les écoles et les centres de santé manquent de moyens, et les collectivités territoriales peinent à financer les services publics essentiels. Dans ce climat, la hausse des budgets institutionnels apparaît déphasée et soulève une question centrale : est-ce vraiment le moment d'élargir les dépenses de fonctionnement de l'appareil d'État ?

Plus encore, le Mali prévoit d'allouer 1 249,833 milliards FCFA au remboursement de la dette intérieure et extérieure en 2026, un poids financier qui absorbe une part considérable des ressources disponibles. Cette contrainte budgétaire devrait normalement inciter à une plus grande parcimonie, voire à une réorientation des dépenses vers les secteurs productifs capables de soutenir la relance économique et de renforcer la résilience sociale.

Cependant, au milieu de ces critiques, un fait demeure incontestable : la Primature occupe aujourd'hui un rôle central dans le pilotage de la Transition. Engagée sur tous les fronts — sécurité, gouvernance, administration, diplomatie, cohésion sociale, coordination interministérielle — elle assume une charge de travail exceptionnellement élevée. Son omniprésence dans la conduite de l'action gouvernementale et dans la gestion des crises multiformes justifie, dans une certaine mesure, un renforcement de ses capacités administratives et opérationnelles. L'augmentation de son budget peut donc être perçue comme un investissement dans la stabilité institutionnelle et dans la coordination efficace de l'État.

Toutefois, cette exception ne saurait occulter la nécessité d'une plus grande exemplarité budgétaire. Augmenter les dotations de toutes les institutions au même moment, sans effort visible de rationalisation ou de réallocation stratégique, envoie un signal contradictoire à une population qui se serre la ceinture au quotidien. Une loi de finances devrait refléter les priorités réelles du pays : l'éducation, la santé, les infrastructures locales, la lutte contre la cherté de la vie et la sécurisation du territoire.

En adoptant sans débat contradictoire un budget institutionnel à la hausse, le CNT semble avoir manqué une occasion historique : celle de donner l'exemple, de montrer que l'État partage l'effort avec les citoyens et qu'il comprend la gravité des défis économiques actuels. Le Mali a besoin d'un budget de rigueur, de justice sociale et de vision, pas d'un accroissement mécanique des dépenses institutionnelles.

Moctar Sow



Moussa Sayon Camara



Officiel: le CNT aura un budget de 13,620 milliards FCFA pour 2026 contre 11,451 milliards dans la loi rectifiée 2025. Ses dotations ont été approuvées à 125 voix pour, zéro contre et zéro abstention



Issiaka Tamboura



S'ils avaient réussi, eux et leurs familles allaient changer de statut. Maintenant, elles vont galèrer de leurs faits. De toute façon, c'est le regret qui s'en suit... C'est ça on appelle le vrai risque. Si tu réussis tu gagnes. Si tu perds tu meurs.
Nb : Je bloque facilement les esprits tordus.



Abdoul Momini Bokoum



Au Téléphone direct
Allo Présidence de la Présidence de la République du Bénin #PatriceTalon donc c'est déjoué.
La Démocratie doit coût que coût demeurer Mon Président.
Il sera difficile de faire des états si dans les armées chaque sombre idiot se rêve chef d'état. La fameuse démocratie a l'africaine tant vantée et tant financée par les lobbys russes est désormais à la porte de chacun de nos états.
Encore félicitations aux forces armées béninoises d'avoir refusé d'adhérer à une telle ineptie, et félicitations à vous mon Président Patrice Talon d'avoir déjoué cela sans même déranger ton sommeil



Koureichy Cisse



Un coup d'Etat peut tourner en rébellion et finir par la destruction d'un pays. À bas les coups d'État dans toutes ses formes !

Ouverture Média - OM



#OM-INFO : MALI AIRLINES
1er Conseil d'administration de Mali Airlines :
Les administrateurs donnent le quitus pour l'opérationnalisation de la compagnie nationale
La compagnie aérienne nationale « Mali Airlines » a franchi une étape symbolique et décisive avec la tenue de la 1ère session de son Conseil d'administration, ce jeudi 4 décembre 2025.
Cette session stratégique, qui avait pour cadre l'Aéroport international

Président Modibo Keïta – Sénou, était présidée par le Colonel-Major Lassina Togola, Président du Conseil d'Administration (PCA) et Président Directeur Général des Aéroports du Mali (ADM), en présence d'Aristide de Balla Moro Sidibé, Directeur Général de Mali Airlines SA, et de l'ensemble des administrateurs.
Bamako, le 4 décembre 2025



▪ Awa Sylla



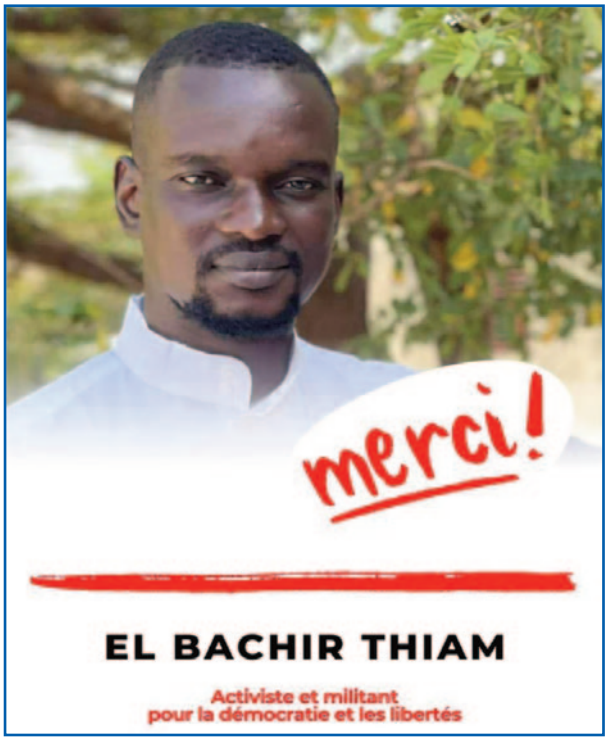
Benin les mutins ont coulé le sang.
La femme du général Bertin Bada directeur militaire du palais.
Mme Berthe BADA a rendu l'âme des suites de ses blessures lors de l'attaque du domicile de son mari, par les mutins en prélude à la tentative de coup d'état et leur fille a été blessé.
Que l'âme de sa femme repose en paix .



▪ EL Bachir Thiam ▪

Arraché aux miens, mais jamais brisé...
Il y a un poids que les mots peinent à décrire, celui de l'enfermement, de la solitude totale, du silence imposé. Celui d'être arraché brutalement aux siens, séparé de sa femme, de ses enfants, de ses proches, non pas pour un crime, mais pour des opinions. Pendant quatre mois, j'ai été plongé dans l'obscurité, confiné loin du monde, loin de tout repère, privé de tout contact humain. La douleur d'être réduit au silence, d'ignorer où se trouvent les visages que l'on aime, et d'imaginer son enfant venir au monde en votre absence, est une déchirure que l'on ne souhaite à personne.
Mais c'est précisément dans ces moments où tout semble vouloir vous effacer que l'on découvre la force immense de la solidarité, la profondeur du courage humain et la puissance de l'espérance. Dans l'obscurité et la solitude, j'imaginais, sans voir ni entendre, l'élan de soutien qui m'accompagnait, moi et les miens.
Lors des rares moments de parole qu'on m'accordait, on tentait de me persuader que personne ne se soucierait de mon sort, que ma cause s'éteindrait dans l'indifférence.
Mais jamais, jamais je n'y ai cru. Je savais qu'au-delà de ces murs, des femmes et des hommes, pour avoir connu et mesuré la profondeur de leur engagement pour la démocratie et les libertés, ne baisseraient jamais les bras, et que la solidarité ne faillirait pas à mon égard.
Je voudrais adresser, du fond du cœur, mes remerciements les plus sincères à toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, se sont mobilisés durant les quatre mois de ma disparition forcée et de ma séquestration.
À ma famille, d'abord à mon épouse, à mes enfants, aux membres du « RESEAU », à mes proches, vous avez porté le poids de l'absence, de l'angoisse et de l'incertitude. Vous avez accueilli un nouveau-né en mon absence, et malgré la douleur, vous êtes restés debout. Votre courage silencieux est un exemple pour moi. Je vous dois plus que des mots.
Je remercie également mon parti, l'ancien parti dissout YELEMA « Le Changement », ainsi que tous ses anciens responsables et militants. Vous avez non seulement exigé ma libération avec constance et conviction, mais vous avez aussi veillé sur ma famille, sur leur dignité et sur leur bien-être. À travers les vivres, l'accompagnement financier, les visites, la solidarité morale, vous avez montré que la politique c'est aussi et surtout un espace d'humanité et de fraternité. Je ne l'oublierai jamais.
À toutes les organisations de défense des droits humains, aux faîtières de la presse en ligne, aux journalistes, rédactions, radios et médias au Mali et à travers le monde , aux activistes au Mali et de la Diaspora; je vous dis merci. Vous avez porté ma voix quand je ne pouvais plus parler. Vous avez tenu la lumière allumée pour empêcher que le silence ne m'efface à jamais. Vous avez fait de mon cas un symbole, un rappel urgent que nul ne doit disparaître dans l'ombre. Votre vigilance est vitale pour notre pays.
Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les experts des Nations Unies qui se sont mobilisés pour demander des comptes, dénoncer l'injustice et appeler à ma libération, Leur prise de position

publique a été un souffle d'humanité dans un moment où tout semblait vouloir m'arracher à la vie et à la loi. Je n'oublie pas, le CNDH Mali, l'observatoire International des Personnes Disparues, pour avoir prêté toute leur attention à ma situation.
Malgré les souffrances, malgré l'isolement, malgré les privations et l'incertitude, je n'ai jamais perdu espoir. Je savais que je n'étais pas seul. Je savais que dehors, des femmes et des hommes continuaient de se battre pour la vérité, la justice, la dignité et la liberté. Cet espoir m'a tenu debout.
Aujourd'hui, plus que jamais, je suis convaincu du sens et de l'utilité de notre combat.
Notre pays traverse une souffrance profonde qui perdure depuis plusieurs années et s'est progressivement métastasée dans presque tous les domaines de la vie nationale. Pourtant, aucune nation ne s'est jamais relevée sans courage, sans voix et sans engagement citoyen.
Je réaffirme donc, avec force et détermination, mon engagement total pour la liberté, la démocratie, l'État de droit et le bien-être du peuple malien. Je continuerai à défendre ces valeurs, non par défi, mais par conviction. La noblesse de ce combat exige des sacrifices. J'en ai déjà payé le prix, et s'il le fallait, je suis prêt à aller jusqu'au sacrifice ultime pour un Mali de justice, de paix et de dignité.
Je sors de cette épreuve plus déterminé, plus lucide et plus résolu que jamais.
Que chacun sache que ma voix continuera à s'exprimer.
Que chacun sache que notre lutte continue.
Et que chacun sache que nous vaincrons.
El Bachir THIAM
Activiste et militant pour la démocratie et les libertés



La Voix Du Peuple

A la dernière minute le CMR fait appelle au groupe Wagner et décide de collaborer avec la Russie

Moussa Sayon Camara



Officiel: le budget de la Présidence de la République sera 17,407 milliards FCFA pour 2026 contre 15, 672 milliards FCFA dans la loi rectifiée de 2025

Djimé Kanté



Je ne comprends plus le malien. Comment dans un pays confronté à une crise d'une telle ampleur, il peut y avoir des gens qui supportent les nullards du Réal ? Plus étonnant encore, il y'a des ministres parmi eux. Dommage...!

Mali Halala



DERNIÈRE MINUTE CONFIRMÉ PASCAL TIGRI REPREND LE POUVOIR FACE A LA FRANCE (NIGERIA)

Fg sofa off ·



Née à Kouroula dans la région de Kita au Mali, Saramba Kouyaté est la descendante d'une longue lignée de griots : Les Kouyate.
Saramba Kouyate chante depuis sa plus tendre enfance auprès de sa mère Djenetenin Kouyaté et poursuit son apprentissage de l'art griotique auprès du grand parolier Kelemonzon Diabate. Elle a également fait partie du groupe mythique les Mandekalou, composé notamment de Sekouba Bambino et Kandia Kouyaté.
Elle fut reconnue dans toute la région de Kita comme l'une des plus belles voix de sa génération.
Elle lance son premier album "56", produit par Goro Daou en 2004, qui lance sa carrière d'artiste. Quatre autres albums ont vu le jour suite à ce premier.
Elle est considérée de nos jours comme une ngara, titres donnés aux grandes chanteuses, faisant partie de la classe supérieure du griotisme.
Sa maîtrise de l'histoire mandingue et des chants traditionnels font d'elle l'un des grands piliers des gardiens de la culture mandingue.

Médias maliens : Bandiougou Danté trace la ligne rouge de la souveraineté



Le débat sur la ligne éditoriale des médias maliens face à la crise sécuritaire et politique a été ravivé par une déclaration ferme de Bandiougou Danté, Président de la Maison de la Presse. Dans un contexte marqué par des tensions régionales et une bataille informationnelle, M. Danté a mis en garde contre toute tentative d'instrumentalisation de la presse à des fins partisanes ou personnelles. Il souligne que la question ne réside pas dans l'opposition entre patriotisme et les principes du journalisme, mais plutôt dans leur complémentarité.

Bandiougou Danté a posé une question cruciale aux acteurs médiatiques, soulignant l'importance de l'engagement envers le pays dans un contexte d'agression extérieure et d'effondrement potentiel. Il met en avant l'urgence pour les journalistes de contribuer à la préservation de la souveraineté nationale, au-delà des dissensions politiques et des intérêts personnels.

Dans un appel à la responsabilité et à la prise de recul, le Président de la Maison de la Presse a clairement exprimé sa position en faveur du Mali comme priorité absolue. Il invite ainsi les journalistes à dépasser les clivages politiques et les considérations personnelles pour se ranger du côté de l'intérêt national. Selon lui, la souveraineté du pays doit prévaloir sur toutes autres considérations dans le traitement de l'information.

Cette déclaration de Bandiougou Danté met en lumière l'importance de l'engagement des médias maliens envers leur pays dans un contexte de crise. Elle souligne la nécessité pour les professionnels de l'information de faire preuve de discernement, d'intégrité et de dévouement envers la nation, afin de contribuer positivement à la préservation de l'unité et de la stabilité du Mali.

Fatou Sissoko

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Diplomatie: Rencontre entre le Mali et les Philippines pour renforcer leurs liens



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, Son Excellence Abdoulaye Diop, a reçu en audience ce vendredi 5 décembre 2025 Son Excellence Leslie J. Baja, Ambassadeur des Philippines. Cette rencontre entre les deux diplomates a été l'occasion d'échanger sur les moyens concrets de renforcer les relations bilatérales entre le Mali et les Philippines.

L'Ambassadeur philippin était porteur d'un message du Président Ferdinand Romualdez Marcos Jr. à l'attention du Président de la Transition, le Général Assimi Goïta. Ce message souligne l'importance de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Un des points centraux des discussions a été l'examen de l'ouverture prochaine d'un Consulat honoraire à Bamako. Cette initiative marque un pas significatif dans la consolidation des liens entre le Mali et les Philippines, facilitant ainsi les échanges diplomatiques et commerciaux.

Les discussions ont également porté sur plusieurs axes de coopération et de solidarité mutuellement bénéfiques. Parmi ceux-ci, on peut citer le soutien mutuel dans les instances internationales, le renforcement du cadre juridique régissant les échanges, ainsi que l'identification de domaines de coopération d'intérêt commun, notamment dans le secteur minier et les échanges économiques et humains.

Cette audience témoigne de la volonté des deux pays d'approfondir leurs relations et de promouvoir une solidarité internationale active. Elle marque un pas important vers une coopération renforcée entre le Mali et les Philippines, soulignant l'importance de la diplomatie pour le développement des relations internationales.

Arouna Sidibé

Coopération Mali–États-Unis : Le Premier ministre Abdoulaye Maïga reçoit l'Ambassadrice Rachna Korhonen



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a accordé ce lundi 8 décembre 2025 une audience à Son Excellence Mme Rachna Korhonen, Ambassadrice des États-Unis au Mali. Cette rencontre, tenue à la Primature, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre Bamako et Washington.

D'entrée de jeu, la diplomate américaine a transmis au Chef du Gouvernement le message des autorités de son pays, qui réaffirment leur disponibilité à poursuivre une coopération constructive avec le Mali. Les États-Unis, a-t-elle souligné, demeurent ouverts à toute forme de collaboration, notamment dans les domaines économiques où ils encouragent les initiatives impliquant les hommes d'affaires des deux pays. Mme Korhonen a également fait le point sur la situation sécuritaire régionale, un sujet au cœur des échanges entre les deux parties.

En retour, le Premier ministre a saisi l'occasion pour exprimer, au nom du Président de la Transition, Chef de l'État, le Général d'Armée Assimi Goïta, ses félicitations à la diplomate américaine pour les efforts constants déployés dans le cadre du partenariat entre le Mali et les États-Unis. Il s'est réjoui de la profondeur des liens historiques entre les deux nations, qui permettent de coopérer dans plusieurs secteurs d'intérêt commun.

Le Général de Division Abdoulaye Maïga a salué le regard bienveillant porté par Washington sur les autorités de la Transition, appréciant la perception positive dont jouit désormais le Mali auprès de certains partenaires internationaux. Il a par ailleurs présenté la position de la Confédération des États du Sahel (AES), désormais considérée comme un espace intégré et un théâtre d'opération unique face aux défis sécuritaires.

Le Premier ministre a également évoqué les campagnes de désinformation et de propagande menées, selon lui, par certains États « sponsors du terrorisme » à travers des médias qui relaient des discours faisant l'apologie de la violence. Il a souhaité, dans ce contexte, que l'appui américain puisse contribuer davantage à renforcer la transparence, la confiance mutuelle et l'efficacité des actions partenariales.

Cette audience marque une nouvelle étape dans le dialogue entre le Mali et les États-Unis, confirmant la volonté des deux pays de maintenir un cadre de coopération pragmatique, notamment face aux défis sécuritaires et économiques communs.

Moctar Sow

Justice: Choguel Kokalla Maïga entendu par la Cour suprême



Après cent jours passés derrière les barreaux de la prison centrale de Koulikoro, l'ancien Premier ministre de la Transition, Choguel Kokalla Maïga, a finalement comparu ce week-end devant la Cour suprême de Bamako. Cette audition très attendue marque une nouvelle étape dans la procédure judiciaire ouverte contre l'une des figures politiques les plus controversées et influentes de la Transition malienne. Placée sous mandat de dépôt en août 2025, la personnalité politique avait été transférée à la prison de haute sécurité de Koulikoro. Durant trois mois, aucune information détaillée n'avait filtré sur l'évolution de son dossier, alimentant spéculations et interrogations au sein de l'opinion publique. Son audition devant la plus haute juridiction du pays apparaît ainsi comme un tournant notable dans l'instruction.

Selon les éléments communiqués, Choguel Kokalla Maïga est poursuivi pour atteinte aux biens publics, ainsi que pour faux et usage de faux. Des accusations lourdes qui, si elles étaient confirmées, pourraient constituer l'un des procès les plus sensibles de la période post-transition. Pour de nombreux analystes, l'évolution de cette affaire dépasse le simple cadre judiciaire. Ancien chef de gouvernement et acteur majeur de la Transition, Choguel Maïga conserve une influence politique considérable, tant auprès de ses partisans que dans les milieux institutionnels. L'issue de la procédure pourrait donc peser lourd sur l'équilibre politique national, dans un contexte où la scène publique reste marquée par les recompositions et les tensions de l'après-transition.

À ce stade, aucun calendrier officiel n'a été communiqué concernant la suite de la procédure. Toutefois, l'audition devant la Cour suprême est perçue comme un signal de l'accélération du traitement du dossier, attendu de longue date par l'opinion et les acteurs politiques.

Yacouba Ongoiba



Stratégie nationale de Cyber-sécurité du Mali : Un pas important vers la protection du cyberspace



La cyber-sécurité est devenue une préoccupation majeure à l'échelle mondiale, compte tenu de l'évolution constante des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la recrudescence des cyber-attaques. Afin de faire face à ce défi croissant, le Mali a récemment pris une mesure significative en adoptant la Stratégie nationale de Cyber-sécurité et son Plan d'actions 2026-2030.

Lors de sa session ordinaire du mercredi 3 décembre dernier, le Conseil des Ministres a pris acte de cette initiative présentée par le ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Alhamdou AG ILYENE. Cette stratégie vise à garantir un accès sécurisé et une utilisation fiable des infrastructures et contenus numériques pour les utilisateurs de systèmes d'information.

La Stratégie nationale de Cyber-sécurité du Mali repose sur trois axes stratégiques principaux. Tout d'abord, elle vise à améliorer la gouvernance de la cyber-sécurité en coordonnant les actions des différents acteurs impliqués. Ensuite, elle cherche à renforcer la culture de la cyber-sécurité au sein de la population malienne. Enfin, elle met l'accent sur la protection contre les risques liés à la sécurité des systèmes d'information.

Cette initiative s'inscrit parfaitement dans les priorités du gouvernement malien, notamment en ce qui concerne la digitalisation de l'Administration et le programme de développement 'Mali Kura taasira ka b n san 2063 ma'. De plus, elle contribue à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Emergence et le Développement durable 2024-2033.

La Stratégie nationale de Cyber-sécurité du Mali est une étape cruciale pour protéger le cyberspace malien et réduire les risques liés aux cyber-attaques. En unissant les efforts de tous les acteurs concernés, le Mali se positionne en tant que leader régional dans la lutte contre les menaces cybernétiques.

Mohamed N'Diaye

Communication et rédaction : L'INPS consolide la formation de ses agents



Le 8 décembre 2025, s'est tenue la deuxième session des formations en Communication Institutionnelle et en Rédaction Administrative à l'Institut National et de Prévoyance Sociale (INPS). Ces sessions de cinq jours ont pour objectif de renforcer les compétences des agents dans ces domaines clés.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Alexis Sacko, Chef de Service formation, qui a exprimé sa gratitude envers le cabinet Aïna Consulting, les formateurs et les participants. Il a souligné l'importance de ces formations pour le développement des compétences professionnelles. Aux côtés de M. Sacko, la Directrice générale du cabinet, Mme Sidibé Adama Traoré, a salué le partenariat fructueux entre le cabinet et l'INPS depuis 2022. La Directrice Adjointe des Ressources Humaines de l'INPS, Mme Oura Touré, représentant la Direction générale, a souligné l'efficacité de ces formations et a remercié la Direction Générale de l'INPS pour son engagement dans cette initiative. Elle a également exprimé sa reconnaissance envers le cabinet Aïna Consulting pour son expertise et son soutien.

La cérémonie de clôture de cette deuxième session a été marquée par des mots d'encouragement de la Directrice Adjointe des Ressources Humaines, mettant en avant l'importance de la formation continue pour le développement professionnel des agents de l'INPS.

Ces formations en Communication Institutionnelle et en Rédaction Administrative témoignent de l'engagement de l'INPS à renforcer les compétences de son personnel et à promouvoir l'excellence dans la communication institutionnelle. L'INPS et ses partenaires continuent ainsi de jouer un rôle clé dans le développement des ressources humaines et la promotion de bonnes pratiques professionnelles au sein de l'organisme.

Fatou Sissoko

www.malikile.com

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de dématérialisation des paiements, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension et/ou de rente ivoiriennes que les paiements par virement bancaire et mobile money commenceront à partir du 1er août 2025.
Pour ce faire :

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente supérieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50.000), doivent déposer un relevé d'identité bancaire (RIB) à la direction des relations extérieures.**

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente inférieures à cinquante mille francs CFA (50.000), à défaut du RIB, peuvent déposer une fiche d'identification enregistrée au nom du pensionné et authentifiée par l'opérateur de téléphonie à la Direction des Relations Extérieures.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 24 juillet 2025
La Direction Générale

Opérations coup de poing : Les FAMa frappent fort contre les groupes terroristes



Les Forces armées maliennes (FAMa) ont mené, les 5 et 6 décembre 2025, une série d'opérations aériennes d'envergure dans les régions de Sikasso et de Nara, aboutissant à la neutralisation de plusieurs terroristes et à la destruction de multiples refuges et matériels militaires appartenant à des groupes armés terroristes (GAT). L'État-Major Général des Armées a communiqué les résultats de ces actions qui s'inscrivent dans la dynamique de sécurisation et de lutte contre le terrorisme sur l'ensemble du territoire national.



La première opération s'est déroulée le vendredi 05 décembre 2025 au poste de sécurité de Mahou, dans le cercle de Yorosso, région de Koutiala. Une tentative d'infiltration orchestrée par des éléments terroristes a été détectée puis repoussée par les unités déployées sur place. La réaction prompte des FAMa a permis de contenir l'attaque avant que les assaillants ne puissent atteindre leur objectif.

Dans la foulée, l'aviation militaire a été engagée pour prendre en chasse les terroristes en fuite. Les vecteurs aériens ont poursuivi les assaillants jusque dans leurs zones de repli, où plusieurs d'entre eux ont été neutralisés. Des équipements logistiques et du matériel militaire utilisés par les groupes terroristes ont également été détruits, réduisant ainsi leur capacité à conduire de nouvelles attaques dans cette partie du pays.

Le lendemain, samedi 06 décembre, les FAMa ont poursuivi leurs opérations dans le cadre de la surveillance aérienne renforcée du territoire. Les services de renseignement et d'observation aérienne ont permis de localiser plusieurs refuges terroristes, entraînant une série de frappes ciblées.



La première frappe a été effectuée aux alentours de la localité de Finkolo, à l'Est de Sikasso, où des installations terroristes ont été identifiées et détruites. Quelques heures plus tard, une deuxième frappe a visé un autre refuge situé à l'Est de Dandérésso, à proximité de la frontière avec le Burkina Faso, une zone souvent exploitée par les groupes armés pour traverser la frontière et se replier.

Une troisième opération aérienne a été menée au Sud-Est de Tièrè, toujours dans la région de Sikasso, permettant de neutraliser d'autres éléments terroristes et de démanteler leurs infrastructures.

Au-delà du Sud du pays, la surveillance aérienne a également permis une intervention dans la région de Nara. Les vecteurs aériens ont détecté un groupe de terroristes camouflés sous des arbres au Sud-Est de Loadi Chérif, dans le secteur de Guiré. La frappe menée a permis de neutraliser efficacement ces individus avant qu'ils ne puissent se disperser ou préparer une nouvelle attaque.



À travers ces opérations, l'État-Major Général des Armées réitère son engagement à maintenir la pression sur les groupes terroristes et à sécuriser l'ensemble du territoire. Les FAMa assurent qu'aucun effort ne sera épargné pour poursuivre les opérations de neutralisation, détection et destruction des foyers terroristes, notamment dans les zones frontalières et les régions vulnérables aux infiltrations.

Les succès enregistrés lors de ces deux jours d'opérations confirment la montée en puissance des capacités aériennes et la complémentarité entre forces terrestres et forces aériennes dans la lutte contre les GAT. Alors que les défis sécuritaires persistent, ces actions témoignent de la volonté des forces armées de restaurer durablement la sécurité et la stabilité dans le pays.

Yacouba Ongoiba

Révolution juridique : La Justice militaire ouvre une session sur les nouveaux outils répressifs



La Justice militaire a servi de cadre, le mercredi 03 décembre 2025, au lancement officiel d'une session de formation consacrée aux innovations récemment introduites dans le Code pénal et le Code de procédure pénale. Cette rencontre, d'une importance stratégique pour l'appareil judiciaire malien, réunit magistrats militaires, magistrats civils et personnels judiciaires afin de renforcer leurs compétences et d'assurer une meilleure appropriation des nouvelles dispositions législatives.

Organisée en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels et internationaux, cette session s'inscrit dans la dynamique de modernisation et de professionnalisation de la justice, amorcée depuis l'adoption des nouveaux textes répressifs. Pendant trois jours, les participants bénéficieront d'échanges approfondis, de présentations thématiques et d'exercices pratiques visant à clarifier les innovations majeures, tant sur le plan substantiel que sur le plan procédural.

La cérémonie d'ouverture, marquée par la présence de plusieurs responsables institutionnels, a été l'occasion de souligner l'importance de cette formation dans un contexte national où les enjeux sécuritaires, judiciaires et droits-de-l'hommistes sont particulièrement sensibles.

Dans son allocution, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mamoudou Kassogué, a exprimé sa satisfaction quant à la tenue de cet atelier. Il a adressé ses vifs remerciements au ministre de la Défense et des Anciens Combattants pour avoir facilité l'organisation matérielle et administrative de la session au sein de la Justice militaire. « Cet appui témoigne de la synergie nécessaire entre nos institutions dans la recherche d'une justice efficace, adaptée aux défis actuels », a-t-il déclaré.

Le ministre Kassogué a en outre exprimé sa profonde gratitude aux partenaires techniques et financiers, avec une mention particulière au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à travers le PROSMED (Programme d'Appui au Secteur de la Justice et des Droits de l'Homme). Selon lui, l'accompagnement constant de ces partenaires contribue de manière significative à l'amélioration du fonctionnement de la justice, au renforcement de l'État de droit et à la promotion d'une meilleure protection des droits humains au Mali.

Les innovations du nouveau Code pénal et du Code de procédure pénale introduisent des mécanismes modernisés de lutte contre la criminalité, renforcent les garanties judiciaires, et adaptent les textes aux nouvelles menaces sécuritaires auxquelles le pays fait face. Cette formation vise donc à uniformiser l'interprétation et l'application de ces textes par l'ensemble des acteurs judiciaires.

Durant les trois jours de travaux, les participants aborderont notamment :

– les nouveaux éléments constitutifs de certaines infractions ;

– les changements liés aux procédures d'enquête et de poursuite ;

– les nouvelles dispositions en matière de droits de la défense ;

– les innovations concernant la compétence des juridictions militaires et civiles.

Cette initiative répond à un besoin crucial : garantir que les réformes juridiques récemment adoptées ne restent pas théoriques, mais soient effectivement intégrées dans la pratique judiciaire quotidienne, au bénéfice de la justice et de la sécurité nationale.

L'État-major Général des Armées, présent à l'ouverture, a réaffirmé sa disponibilité à accompagner toutes les actions visant à renforcer l'efficacité et la crédibilité des institutions judiciaires, en particulier dans le cadre des défis sécuritaires persistants.

Au terme de ces trois journées d'échanges, les magistrats sortiront mieux outillés pour appliquer les nouvelles dispositions, contribuant ainsi à un système judiciaire plus cohérent, plus moderne et plus proche des standards internationaux.

Moctar Sow



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

AES : Bamako se prépare à accueillir un sommet décisif pour l'avenir du Sahel



A quelques jours de la tenue de la deuxième session du Collège des Chefs d'État de la Confédération des États du Sahel (AES), prévue les 22 et 23 décembre 2025, Bamako se transforme en véritable centre névralgique de la diplomatie régionale. La réunion du Comité de Pilotage du Comité National AES, tenue le 4 décembre sous la présidence du Premier ministre Abdoulaye Maïga, marque une étape clé dans la préparation de ce rendez-vous stratégique.

Plus qu'une simple réunion technique, cette session traduit la volonté des autorités maliennes de hisser le Mali au rang d'acteur central dans la construction de la nouvelle architecture politique, sécuritaire et économique du Sahel.

Le Comité de Pilotage, organe chargé d'assurer la bonne exécution des directives de la Confédération, a été appelé à faire un état des lieux précis de l'avancement des préparatifs. Au-delà des logistiques traditionnelles, les enjeux portent sur l'harmonisation des approches politiques, l'anticipation des attentes diplomatiques et la cohérence du message que l'AES souhaite porter sur la scène régionale et internationale.

Le Premier ministre Abdoulaye Maïga, conscient du symbole que représente ce sommet pour l'image du Mali, a rappelé l'impératif d'une organisation « réussie, mieux, exemplaire ». À travers ce discours, Bamako cherche à démontrer sa capacité à accueillir des événements d'envergure internationale malgré un environnement sécuritaire complexe et des défis internes persistants.

Cette deuxième session du Collège des Chefs d'État s'inscrit dans un calendrier dense. Avant le conclave présidentiel, Bamako accueillera, les 20 et 21 décembre, la première session confédérale du Conseil des Ministres de l'AES. Un moment crucial, car c'est à ce niveau que doivent être consolidées les propositions devant orienter les choix stratégiques des chefs d'État.

Dans la même dynamique, une réunion des Hauts Fonctionnaires réunira, du 15 au 18 décembre, les experts des trois piliers fondateurs de l'AES : Défense et Sécurité, Diplomatie et Développement. Ce segment constitue, à bien des égards, la colonne vertébrale de la Confédération. Les experts y affineront les mécanismes de coopération militaire, renforceront les synergies diplomatiques et définiront des priorités pour le développement commun.

Le ton du Premier ministre s'inscrit dans la vision du Président de la Transition, Assimi Goïta, qui entend faire du Mali l'un des moteurs de cette Confédération naissante. Les autorités maliennes présentent l'AES comme



une réponse souveraine aux défis multiformes qui minent le Sahel : insécurité chronique, fragilités institutionnelles, crise économique et pression internationale.

Cette réunion prépare un sommet dont les conclusions pourraient marquer une nouvelle étape dans la redéfinition des alliances régionales et la consolidation de l'autonomie stratégique des États membres.

Le rendez-vous de Bamako est porteur d'espoir mais aussi d'immenses responsabilités. À travers cette session, les pays membres entendent affirmer une vision partagée d'un Sahel stable, souverain et résolument tourné vers l'avenir.

Dans un contexte marqué par des recompositions géopolitiques rapides, l'AES se trouve aujourd'hui à un tournant. La qualité de l'organisation du sommet et la solidité des décisions qui en émergeront seront déterminantes pour crédibiliser cette jeune Confédération et rassurer des populations en quête de sécurité, de développement et de gouvernance efficace.

Moctar Sow



Paix au Mali : Les premiers combattants du programme DDR-I enregistrés à Ménaka

Une avancée majeure dans le processus de paix a été réalisée hier, mercredi 3 décembre 2025, avec l'accueil et l'enregistrement des premiers combattants éligibles au programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Intégration (DDR-I) sur le site de Ménaka. Cette étape, attendue depuis plusieurs mois par les acteurs du processus de paix, marque le début concret d'un tournant crucial pour des centaines d'ex-combattants issus des groupes armés et des groupes d'autodéfense.

L'ouverture officielle des activités du site DDR-I de Ménaka constitue l'une des phases les plus déterminantes de ce vaste programme inscrit dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Par cette opération, les autorités entendent offrir un cadre structuré, transparent et sécurisé pour identifier, enregistrer et accompagner les combattants décidés à déposer les armes et à s'engager sur la voie de la réintégration.

Selon les responsables en charge du programme, cette première étape vise trois objectifs fondamentaux. Il s'agit d'abord d'identifier avec précision les combattants appartenant aux groupes armés signataires et aux groupes d'autodéfense reconnus. Cette identification rigoureuse est indispensable pour garantir la légitimité du processus, éviter les infiltrations et s'assurer que seuls les véritables combattants concernés bénéficient des mesures prévues.

Vient ensuite l'enregistrement officiel des participants, une étape administrative essentielle qui permettra de constituer les dossiers de chaque bénéficiaire, de vérifier les conditions d'éligibilité et de préparer leur orientation vers les phases suivantes du programme.

Enfin, cette première phase prépare la mise en place d'un accompagnement structuré vers le



désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Les ex-combattants recevront, dans un cadre sécurisé, les orientations nécessaires pour déposer leurs armes, quitter définitivement les groupes armés et entamer un processus de réintégration socio-économique ou d'intégration dans des unités régulières, conformément aux dispositions du DDR-I.

L'arrivée des premiers combattants sur le site de Ménaka constitue un signal fort adressé à l'ensemble des populations du Nord, du Centre et du pays tout entier. Elle traduit une volonté renouvelée des parties prenantes – autorités nationales, signataires de l'Accord, partenaires internationaux – de tourner la page de plusieurs années de conflit et d'engager résolument le pays vers une paix durable.

Les autorités locales, les représentants des mouvements signataires et les partenaires techniques ont salué cette avancée, y voyant une étape décisive dans la stabilisation de la région de Ménaka, longtemps marquée par l'insécurité et les affrontements entre groupes armés.

Après cette étape inaugurale, les regards se tournent désormais vers les prochaines phases



du programme : le désarmement effectif et la préparation des modules de réinsertion. Ces étapes permettront aux ex-combattants de bénéficier d'un accompagnement adapté, incluant formations professionnelles, appui à la création d'activités économiques ou intégration au sein des forces régulières, selon les profils.

Pour les observateurs, le succès de cette opération pilote sera crucial pour la poursuite du processus dans d'autres régions concernées. Si les premières étapes se déroulent comme prévu, elles pourraient ouvrir la voie à une accélération du DDR-I, renforçant ainsi la dynamique de paix et de réconciliation nationale.

Yacouba Ongoiba



Lancement officiel de la Carte de l'Investisseur : Un nouvel outil stratégique pour booster l'économie malienne



Le paysage économique malien s'enrichit d'un nouvel instrument majeur avec le lancement officiel de la Carte de l'Investisseur, présenté ce jeudi lors d'une cérémonie tenue à l'hôtel Maeva Palace. Cette initiative, conçue par l'Agence pour la Promotion des Investissements (API-Mali) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), marque une avancée déterminante dans la stratégie nationale de dynamisation de l'investissement et de stimulation de l'initiative privée.

L'événement, présidé par le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a réuni un large panel d'acteurs du monde économique : chefs d'entreprises, opérateurs économiques, représentants du secteur privé, diplomates et partenaires techniques et financiers. Ce rassemblement témoigne de l'intérêt et de l'importance que revêt cet outil dans un Mali engagé sur la voie de la transformation économique.

Dans son discours, le Ministre Moussa Alassane Diallo a souligné la portée stratégique de cette nouvelle plateforme, la décrivant comme « un cadre indispensable pour renforcer la confiance des investisseurs, valoriser les opportunités d'affaires et favoriser un développement endogène ». Il a rappelé que le Mali, pour consolider sa résilience et sa souverai-

neté économique, doit impérativement stimuler l'investissement productif, en particulier celui émanant des acteurs nationaux.

La Carte de l'Investisseur se veut ainsi un support opérationnel moderne, permettant une meilleure compréhension de l'environnement économique malien. Cet outil numérique propose une cartographie actualisée et détaillée des opportunités d'affaires dans l'ensemble des régions du pays. Il identifie les secteurs stratégiques, notamment ceux susceptibles de renforcer la transformation locale, d'accélérer l'innovation et de dynamiser les chaînes de valeur prioritaires.

Parmi les éléments phares mis en avant par cette cartographie figurent : les pôles agro-industriels, les opportunités minières, les zones de transformation agricole, les secteurs émergents dans les nouvelles technologies, ainsi que les niches porteuses dans l'énergie et les infrastructures. Le dispositif met également l'accent sur le potentiel de création d'emplois et la compétitivité nationale, deux leviers essentiels pour accompagner durablement la croissance économique du Mali.

Au-delà de la simple mise à disposition de données, la Carte de l'Investisseur se distingue par sa vocation à renforcer la transparence et la fiabilité des informations économiques. Elle offre aux acteurs économiques un accès clair, structuré et crédible aux informations nécessaires pour orienter leurs décisions d'investissement, réduisant ainsi les asymétries d'information souvent évoquées comme frein au développement du secteur privé au Mali.

La contribution du PNUD, à travers son appui technique et financier, a été saluée comme un élément clé dans la réussite de ce projet. Pour le gouvernement malien, ce partenariat illustre la volonté commune d'appuyer les initiatives nationales visant à favoriser un développement inclusif et durable.

Avec ce nouvel outil, API-Mali entend non seulement attirer davantage d'investiteurs internationaux, mais surtout encourager l'investissement local, moteur incontournable d'une croissance durable. La Carte de l'Investisseur s'inscrit donc dans une stratégie plus large de modernisation de l'écosystème économique, visant à créer un climat propice à l'entrepreneuriat, à la compétitivité et à la transformation structurelle de l'économie.

L'officialisation de la Carte de l'Investisseur marque ainsi une étape importante dans la construction d'un Mali plus attractif, plus dynamique et pleinement engagé dans la valorisation de ses potentialités économiques.

Moctar Sow



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Crime familial choquant au Zimbabwe : Walter Maponga écope de 15 ans pour viol



Un homme de 37 ans du village de Mandaza au Zimbabwe, du nom de Walter Maponga, a été condamné à 15 ans de prison pour avoir violé sa belle-mère âgée de 56 ans dans sa chambre à coucher, sous les regards impuissants de la mère de la victime âgée de 94 ans. L'incident tragique s'est déroulé le 17 septembre 2025 dans le village de Makoni, à Mhondoro.

Lors du procès, la magistrate régionale de Harare, Jessie Kufa, a déclaré Maponga coupable de viol et d'agression, soulignant que les preuves présentées par l'État, représenté par le procureur Blessed Songozo, étaient clairement établies. Selon l'accusation, Maponga a brutalement agressé la plaignante en l'accusant de problèmes dans son mariage et en exigeant des rapports sexuels.

L'attaque a pris fin lorsque des voisins, Godfrey Makoni et Cleopas Nziramasanga, sont intervenus pour secourir la victime et appréhender Maponga. La réaction rapide des voisins a permis de mettre fin à l'agression et d'assurer que le suspect soit remis aux autorités compétentes.

La magistrate Kufa a souligné la gravité du crime et la violation de la confiance familiale qui en a résulté, provoquant un choc au sein de la communauté rurale de Mhondoro. Les habitants se sont indignés de l'acte violent commis devant la mère âgée de la victime et ont salué l'intervention des voisins qui a permis d'éviter d'autres dommages.

Cette affaire met en lumière la nécessité de protéger les victimes de violences domestiques et de garantir que les coupables soient tenus responsables de leurs actes. La condamnation de Walter Maponga à 15 ans de prison envoie un message clair sur la tolérance zéro envers les agressions sexuelles et la violence familiale, tout en soulignant l'importance de la réactivité de la communauté pour assurer la sécurité de chacun.

Mohamed N'Diaye

Tentative de coup d'État au Bénin : Les forces de l'ordre reprennent le contrôle



Cotonou s'est réveillé ce matin dans un climat de tension et de chaos, suite à une tentative de coup d'État qui a secoué le pays. Selon diverses sources sécuritaires, un groupe d'hommes armés, composé de militaires et d'éléments extérieurs proches de mercenaires, a attaqué la zone présidentielle avant de prendre le contrôle de la télévision publique, l'ORTB.

Depuis les locaux de l'ORTB, des hommes en treillis se réclamant du lieutenant-colonel Pascal Tigri ont annoncé la création d'un "Comité militaire pour la refondation", avec Tigri à sa tête en tant que président. Ils ont également déclaré avoir destitué le président en exercice, Patrice Talon, prévu de quitter le pouvoir en avril après dix ans de mandat.

Cependant, la situation a rapidement dégénéré. Des affrontements ont éclaté à proximité du port et de la présidence, lorsque des unités de la garde républicaine, fidèles au président Talon, ont lancé une contre-offensive pour reprendre le contrôle des lieux stratégiques. Le périmètre autour de la marina a été bouclé, des hélicoptères ont été déployés et plusieurs axes de la ville ont été fermés à la circulation.

À ce stade, aucune information officielle n'a été communiquée sur le sort du président Talon. L'ambassade des États-Unis et celle de France ont émis des alertes de sécurité à l'intention de leurs ressortissants, les invitant à la prudence en raison des échanges de coups de feu signalés dans certains quartiers de Cotonou.

Dans un communiqué diffusé à la télévision, le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'un groupe de soldats avait lancé une mutinerie dans le but de déstabiliser l'État et ses institutions. Cependant, les Forces Armées béninoises, fidèles à leur serment républicain, ont réussi à contenir la situation et à contrer cette tentative de coup d'État.

Le Gouvernement a appelé la population à continuer ses activités normalement, soulignant que la situation est sous contrôle grâce à l'action des forces de l'ordre béninoises.

Arouna Sidibé

France : Nicolas Sarkozy raconte sa vie en prison dans un livre à paraître



L'ancien président français Nicolas Sarkozy, remis en liberté sous contrôle judiciaire en attente de son procès en appel pour une condamnation à 5 ans de prison, livre ses trois semaines derrière les barreaux dans un ouvrage intitulé "Le journal d'un prisonnier".

Dans cet ouvrage, l'ex-président de 70 ans revient sur son expérience en prison, exprimant sa perplexité face à sa situation actuelle : "Il fallait que je réponde à cette simple question 'mais comment en suis-je arrivé là?'. Que je m'interroge sur cette vie si étrange que la mienne, qui m'a fait passer par tant de situations extrêmes", a-t-il confié au journal Le Figaro.

Nicolas Sarkozy décrit son quotidien derrière les barreaux, écrivant au stylo sur une petite table en contreplaqué dans sa cellule de la prison de la Santé à Paris. Il évoque l'austérité de l'environnement carcéral, marqué par "l'absence de toute couleur" où "le gris dominait tout, dévorait tout, recouvrait toutes les surfaces". Malgré ces conditions difficiles, il partage son recours à la prière comme un réconfort et exprime son désir de pouvoir contempler le monde extérieur à travers une fenêtre.

Condamné en première instance pour "association de malfaiteurs" dans l'affaire du financement présumé par des fonds libyens de sa campagne électorale de 2007, Nicolas Sarkozy a fait appel et sera jugé à nouveau du 16 mars au 3 juin. Suite à sa libération le 10 novembre, il a annoncé la sortie prochaine de son livre qui promet de dévoiler les coulisses de sa vie en prison. Malgré sa détention, l'ancien président a bénéficié d'une sécurité renforcée avec la présence de deux officiers de sécurité à ses côtés en permanence. Il passait la majeure partie de son temps enfermé dans sa cellule, ne sortant que pour les visites autorisées. Le récit de Nicolas Sarkozy offre un éclairage sur une période difficile de sa vie et suscite déjà l'intérêt du public à quelques jours de la sortie de son livre.

Arouna Sidibé

CAN 2025 sabotée ? La FIFA autorise les clubs européens à retenir les joueurs



La CAN 2025 démarre le 21 décembre et se poursuivra jusqu'au 18 janvier prochain. Cependant, un récent revirement de situation a suscité l'indignation au sein du monde du football africain. En effet, la FIFA a récemment accepté, sous la pression de plusieurs clubs européens, de retarder la libération de certains joueurs africains sélectionnés pour la Coupe d'Afrique des Nations.

Initialement, les clubs devaient libérer leurs joueurs africains après le week-end des 6 et 7 décembre, comme l'avait annoncé le journal "Ouest-France". Cependant, ils ont désormais la possibilité de les garder jusqu'au 15 décembre, soit seulement six jours avant le début de la compétition. Cette décision a été prise sans en informer préalablement les Fédérations concernées, ce qui a provoqué un véritable tollé dans le monde du football africain.

Les conséquences de cette décision sont multiples. Les sélections nationales se retrouvent dans une situation délicate, ayant déjà planifié des stages et des matchs amicaux à partir du 8 décembre. Par exemple, l'entraîneur de Liverpool, Arne Slot, a confirmé que l'Égyptien Mohamed Salah ne serait libéré qu'à partir du 15 décembre. Cette situation met les joueurs dans une position difficile, les transformant en otages de cette décision de la FIFA.

Des joueurs comme le Marocain Nayer Aguerd et le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang pourraient ainsi être retenus par leurs clubs respectifs, compromettant leur participation à la CAN. Par exemple, Aubameyang pourrait jouer pour l'OM dont le calendrier est déjà chargé, avec des matchs prévus contre le LOSC, l'Union Saint-Gilloise en Ligue des champions et l'AS Monaco.

Si cette décision peut offrir un répit aux clubs, elle est perçue comme "un manque de respect" envers les sélections africaines concernées, selon les acteurs du football africain. Cette polémique souligne une fois de plus les tensions entre les intérêts des clubs européens et ceux des sélections nationales africaines, mettant en lumière les enjeux complexes liés à la libération des joueurs pour les compétitions internationales.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre entourage vous donne le vertige... Ce n'est pas le moment de vous isoler ! Vous êtes incité à cloisonner davantage votre vie privée de votre vie extérieure. Cela vous permettra une meilleure récupération nerveuse.
Vos ambitions seront stimulées, vos priorités vous sautent aux yeux, rien ne vous en fera dévier. Cependant, prenez des renseignements avant de vous lancer et réévaluez vos méthodes pour mettre toutes les chances de votre côté.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Votre vie amicale sera déterminante, aujourd'hui, et sera un véritable facteur d'épanouissement. Les tentations au sens large seront puissantes, faites en sorte de ne pas commettre d'excès pour autant, vous auriez besoin de vous modérer. Vous risquez bien de faire un grand bond en avant aujourd'hui tout cela grâce à vos relations et surtout à votre sens de la communication. Vous êtes très expansif, ouvert à toutes les propositions intéressantes que l'on pourrait vous faire.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre énergie se tourne résolument vers le futur, c'est avec un bel enthousiasme que vous aurez envie de faire des projets d'avenir avec votre entourage proche. Le moment est donc venu de partager vos idées et vos envies.
Une certaine désinvolture fera merveille pour tasser les conflits... Votre attitude dédramatise bien des choses ! Une sortie dans un lieu de loisirs vous ferait le plus grand bien. Les échanges avec les enfants sont favorisés.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous n'aurez pas votre langue dans la poche. C'est le moment de vous pencher sur un travail difficile. Vous avez refoulé beaucoup trop de tension nerveuse, videz votre sac ! Non pas sur votre entourage, mais au travers d'une activité sportive.
Vous vous laissez entraîner dans des pulsions irrésistibles. Votre enthousiasme vous donne des ailes pour avancer résolument vers vos passions. Ne vous précipitez pas si on vous demande une promesse.

Lion (22 juillet - 23 août)

Prenez le temps de bien penser à tout avant de prendre des décisions définitives, aujourd'hui. Les efforts vous coûtent et vous le sentez, cette fatigue est réelle. Vous avez puisé dans vos réserves, reposez-vous.
Aujourd'hui, votre sociabilité sera constructive et communicative. N'hésitez pas à développer et partager vos idées ! C'est également le bon moment pour lier de nouveaux contacts, élargir votre réseau, trouver des appuis ou envisager un partenariat. Quoi qu'il en soit, les échanges seront positifs !

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vos observations lucides vous mènent à une surprise de taille sur l'un de vos proches, restez discret... Vous allez recevoir de bonnes nouvelles. Allez donc voir dans votre boîte aux lettres, lisez vos messages sans appréhensions inutiles. Si des incompréhensions et des tensions étaient en suspens, le moment est venu d'arrondir les angles et de resserrer les liens. Le climat actuel vous invite à vous montrer plus compréhensif et à améliorer vos rapports. Lancez les invitations pour partager de joyeux moments.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Votre expression vous rend insolent, mais vous franchirez quand même des barrières intéressantes. Votre audace est payante. Vous avez tendance à trop en faire et les efforts ne vous rebuteront pas !
Vous pouvez compter sur votre intuition pour débusquer de faux amis. Les contacts nouveaux sont prometteurs ! Vous pouvez organiser un changement utile, restez ouvert à la nouveauté, des portes s'ouvrent.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre optimisme est communicatif, il y a de nouvelles connaissances en perspective. Vous serez au mieux de votre forme, profitez-en pour vous rendre compte de certaines mauvaises habitudes dans votre hygiène de vie.
Vous aurez envie de vous démarquer de votre clan, votre besoin de liberté sera votre meilleur moteur aujourd'hui. Vous aurez le don de faire rire autour de vous... Voilà qui est idéal pour détendre l'atmosphère en famille tout particulièrement.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La Lune met de l'huile dans les rouages de vos échanges. Vous allez pouvoir résoudre une crise. Vous serez plus actif que d'ordinaire et la forme est omniprésente, tout va bien. C'est dans le calme que vous canaliserez le mieux votre énergie.
Vous allez comprendre que vous avez hésité pour rien. Vous pouvez agir maintenant et foncer sans hésiter. Vous allez connaître des moments intenses et très agréables avec vos proches, aujourd'hui.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Votre sens des responsabilités vous sera très utile. Vous avez mûri vos perspectives d'avenir positivement. Il serait sage de ne pas vous lancer dans des travaux d'Hercule, attention aux foulures, faux mouvements, maîtrisez vos impulsions.
Les activités s'allient à l'optimisme ambiant. Rien ne viendra entamer votre courage. Tout va très vite autour de vous, vous êtes assailli par vos amis, vos proches ou votre famille. Prenez votre temps !

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous allez repérer des soutiens insolites qui prendront beaucoup de poids par la suite. Les contacts sont favorisés ! Excellente forme en perspective, surveillez ce que vous mangez et vous gagnerez en énergie.
Aujourd'hui, la pertinence de vos idées sera communicative. Exprimez-vous sans aucun masque, les messages circulent, vos points de vue sont bien perçus. Une belle embellie relationnelle est à prévoir. Alors, profitez-en sans vous poser de questions inutiles !

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous serez en meilleure qualité relationnelle avec votre entourage. De bonnes nouvelles arrivent par courrier. Le vent d'optimisme qui souffle vous donne des besoins d'évasion qui vous mènent à des excès parfois dangereux, notamment au niveau musculaire.
Le climat est très entreprenant mais consultez quand même vos arrières avant de prendre une décision radicale. Il est possible que la vanité fasse office de motivation et ce n'est pas bénéfique à long terme...



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

















Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com